CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E138966** **VALABLE JUSQU'AU** **18/01/2028**

ÉDITÉ LE **19/11/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 26/01/2005
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 12/06/2023
Capital : 100 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC Brest 480 604 099 RCS

Siret : **480 604 099 00022**
Code NACE : 4322B
Numéro caisse de congés payés :
Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 146268697
Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 146268697

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2026

Raison sociale : **I.ENERGIE**

RUE ANTOINE LAVOISIER
ZONE DE PENHOAT
29860 PLABENNEC

Téléphone : 02 98 01 01 01 **Fax :**
Portable : 06 35 39 90 32

Site Internet : www.monatoutenergie.fr
E-mail : k.roudaut@monatoutenergie.fr

Responsabilité légale :
ABJEAN STÉPHANE PRÉSIDENT

Effectif moyen : 76 **Tranche de classification :** EFF4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	07/10/2026
5261	Entretien et maintenance d'installation de chauffage avec chaudière en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	07/10/2026
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	15/01/2026
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	18/12/2025
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	11/01/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	30/06/2022
o Radiateurs électriques, dont régulation.	12/06/2024
o Ventilation mécanique	19/01/2022
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	15/09/2022
o Isolation des combles perdus	15/09/2022
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	20/10/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

19/11/2026 12:24

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.